

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-226800019-20070907-03_90_07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10/09/2007
Publication 14/09/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CP

Séance du - 7 SEP. 2007

Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
Commission Permanente du

ROCADE OUEST DE COLMAR
Programme AO11
Achèvement de la partie Nord « Ladhof - Ingersheim » inscrite au CPER

La Commission Permanente,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-3^e/03 des 14 et 15 décembre 2006 relative au Budget Primitif 2007,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- porte le montant du programme AO11- millésime 2007 - « RD 83 - Rocade Ouest de COLMAR entre Ingersheim et Ladhof » à 1 100 000 € ;
- autorise le Président du Conseil Général à souscrire les marchés nécessaires ainsi que tous documents s'y rapportant, après mise en œuvre des consultations y afférentes ;
- autorise le Président du Conseil Général à prendre toute décision concernant l'exécution (notamment sous-traitance, avenant sans incidence financière positive, prolongation des délais, décision de poursuivre...) et le règlement des marchés conformément aux dispositions régissant les marchés publics lorsque les crédits correspondants sont inscrits au budget.

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté

.....voix contre

.....abstentions